L'EDIAC FORMATIONS

DIPLÔME D'ÉTAT

ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL

Le métier

« L'accompagnant Éducatif et Social réalise des interventions sociales au quotidien visant à accompagner la personne en situation de handicap ou présentant un manque / une perte d'autonomie qu'elles qu'en soient l'origine ou la nature.
Il ou elle prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, ou au mode de vie, ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.
En lien avec l'entourage de la personne, il ou elle l'accompagne, tant dans les actes essentiels de la vie quotidienne, que dans les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs.
Il ou elle veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie de l'enfant, de l'adolescent·e, de l'adulte, de la personne vieillissante et l'accompagne dans leur vie sociale et relationnelle.
Ses interventions d'aide et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile et en établissement » Arrêté du 28 février 2022 modifiant l'arrêté du 30 août relatif au diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social.

PRINCIPAUX LIEU D'INTERVENTION

Établissements sociaux et médico-sociaux

- *Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD)*
- *Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)*
- *Centre d'Hébergements et de Réinsertion Sociale (CHRS)*
- *Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Âgées (MARPA)*
- *Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) ; Foyer d'Accueil Spécialisé (FAS)*
- *Institut Médico-Éducatifs (IME)*
- *Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS)*
- *Institut d'Éducation Motrice (IEM)*
- *Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Adultes Handicapées VIEillissantes (MARPAHVIE)*

Services d'aide et d'accompagnement à la personne

- *Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)*
- *Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)*
- *Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH)*
- *Service de Soins Infirmiers À Domicile (SSIAD)*

Structures d'accueil de la petite enfance

Lieux d'activités culturelles, sportives, artistiques et de loisirs

Objectifs principaux de formation

→ Prendre soin et veiller au bien être de la personne dans un contexte d'accompagnement de proximité

→ Accompagner la personne dans les actes de la vie quotidienne

→ Appliquer les principes d'hygiène et de sécurité en fonction du contexte d'intervention

→ Faciliter la vie sociale et citoyenne de la personne

→ Adopter une posture de bienveillance à l'égard de la personne accompagnée et de son entourage

→ Se questionner sur sa posture professionnelle dans le respect des régles éthiques et déontologiques

→ Co-construire avec la personne et les acteurs le projet personnalisé à l'élaboration et à l'évaluation de ce dernier

→ Inscrire le travail d'accompagnement au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et pluridisciplinaire

CONTENU DE LA FORMATION ET ORGANISATION

La formation, en alternance, comporte :

- **840 heures de pratique :** en formation initiale, sur au moins 2 lieux de stages. Pour les personnes en situation d'emploi, une période de formation pratique d'au moins 140 heures sur un site qualifiant.
- **567 heures d'enseignement théorique** dont 21 heures consacrées à l'attestation de formations aux gestes et soins d'urgence de niveau 2.

5 blocs de compétences du DEAES :

BLOC 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne
DURÉE : 112 heures + 21 heures d'AFGSU niveau 2 (formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2)

BLOC 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de la personne et des règles d'hygiène et de Sécurité
DURÉE : 91 heures

BLOC 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne
DURÉE : 105 heures

BLOC 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention
DURÉE : 147 heures

BLOC 5 : Travail en équipe pluri professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne
DURÉE : 91 heures

MOYEN DE FINANCEMENT

Situation d'emploi
Contrat de professionnalisation
Contrat d'apprentissage
Pro-A (Promotion ou reconversion par l'alternance)
Plan de développement de compétences
Projet de transition professionnelle

Financement personnel
CPF
Auto financement

Demandeur d'emploi
Pôle Emploi

Le dossier d'inscription, le calendrier de la formation DEAES sont téléchargeables sur notre site https://www.ediacformation.com/accompagnant-educatif-et-social/

ACCÈS À LA FORMATION

Le droit d'admission à la formation DEAES comprend :
Une épreuve d'admissibilité (50 €) :
Sur étude de dossier : CV ; lettre de motivation détaillée d'intérêt pour la formation sollicitée.
Une épreuve d'admission (100 €) :
Entretien de sélection de 30 minutes ou entretien de positionnement pour les personnes en contrat d'apprentissage ou professionnel.
À partir d'un texte de motivation, fourni dans le dossier d'inscription.

Dispenses et allégements de formation et de certification à certains blocs de compétences pour les candidat·es titulaires de l'un des titres ou diplômes mentionnés en annexe V de l'arrêté du 30 août 2021 relatif au DEAES.

N.B : en cas de parcours partiel de formation (dispense d'un ou plusieurs domaines de formation), un devis spécifique sera établi.

Coût total de la formation :
- frais d'inscription à 150 €
- frais pédagogiques à 6 804 €

LIEU

L'EDIAC Formations
9 rue du Verdon, 67100 Strasbourg

CONTACT

administration@ediacformation.com
03 88 14 42 94

NOUS TROUVER

www.ediacformation.com
@L EDIAC Formations

PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

La Région Grand Est

CFA PRAXIS

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)